

Rapport des délégués à l'association d'amitié Grand-Saconnex - Racovița

L'assemblée générale de l'association d'amitié Grand-Saconnex Racovița s'est tenue le 7 mai 2014 en présence de dix-sept membres.

Dans son rapport, le co-président M. Arthur Plée a mentionné que l'association comptait 37 membres, dont les deux délégués du Conseil municipal. Il n'y a eu ni exclusion, ni démission et aucune demande de nouvelle adhésion n'est parvenue.

Il déplore la disparition de l'une de ses membres Madame Janine Catillaz, pour laquelle une minute de silence est observée.

Les points de l'ordre du jour concernant les comptes 2012 et 2013 n'ont pas pu être traités en raison de l'absence prolongée de M. Thierry Perret. Une assemblée extraordinaire sera convoquée dans les meilleurs délais afin d'approuver ces points.

M. Arthur Plée encourage l'assemblée à mieux faire connaître l'association, afin de renforcer les rangs, et propose à ses membres de rechercher activement des personnes intéressées. L'un des objectifs reste d'encadrer au mieux les enfants roumains lors de leur séjour.

L'activité de 2013 s'est concentrée sur une seule manifestation, la plus importante : le séjour des enfants roumains qui s'est déroulé du 16 au 28 juin 2013. Lors de ce séjour, dix-neuf enfants accompagnés de 7 adultes ont eu l'occasion de visiter le Grand-Saconnex, Genève, l'aéroport, les Cheneviers, et d'autres lieux typiques de la Suisse, comme le barrage de la Grande Dixence ou la trottinherbe à Saint-Cergue. Ils ont participé à la fête des écoles avec un spectacle traditionnel de leur pays. Le président remercie tous les participants bénévoles qui ont organisés le séjour et assuré l'intendance. Il remercie aussi le Conseil municipal pour avoir voté l'enveloppe financière permettant d'organiser le séjour des enfants.

Le deuxième co-président, Michel Pomatto, a repris la tâche de Doris Mottet pour organiser le séjour des enfants en 2014. Il la remercie de lui avoir remis des documents très complets, ce qui lui simplifie largement la tâche pour l'organisation du séjour de cette année. Pour l'avenir, il préconise d'organiser un séjour de Saconnésiens en Roumanie et de tenter des échanges de jeunes. Une autre idée serait d'organiser une soirée avec les Roumains de Genève.

Suite à la suspicion d'irrégularités financières dans l'administration communale, le compte de l'association a été bloqué. Un nouveau compte pourra bientôt être ouvert ce qui permettra à la Commune de verser sa contribution et de régler les débours liés au séjour des enfants en 2014. Les membres souhaitent que dorénavant les comptes de l'association soient dissociés de ceux de la Commune.

Les rapports sont votés par acclamation. M. Plée se retirant de la co-présidence, Michel Pomatto est élu comme seul Président.

Le bureau sera composé de Michel Pomatto président, Arthur Plée, vice-président, Doris Mottet, trésorière, et Pierre Gardet, secrétaire. Gabriel Catillaz est proposé et accepté comme Président d'honneur.

Le comité quant à lui est composé du Bureau, des membres de droit (les trois Conseillers administratifs et les deux délégués du Conseil municipal) et de trois membres M. Georges Udriot, M. Jean-Claude Cudré et M. Benjamin Perret, qui est accepté comme nouveau membre.

Le séjour 2014 des enfants de Racovița aura lieu du 15 au 27 juin 2014. Ils participeront à la fête des écoles le 21 juin. Le repas officiel aura lieu le 24 juin.

Grand-Saconnex, le 29 mai 2014

Les délégués,

Claudine Perrotin Duret



Pierre ECKERT





**Rapport de la commission de l'aménagement du territoire et de la mobilité
concernant le réaménagement de la zone de rencontre du chemin des Fins**

Sur proposition du conseil administratif du 12 mai 2014 les commissaires se sont réunis le 26 mai 2014 afin de prendre connaissance du projet de réaménagement de la zone de rencontre (20km/h) du chemin des Fins et de la réouverture d'une partie de celui-ci sur le chemin du Pommier.

Le plan de principe établi par le Service technique communal est daté du 19 mai 2014 et porte le n°1.

A l'issue du remaniement parcellaire en fin de construction du quartier, le parking situé en zone de rencontre et au pied des entrées 8 et 10 est revenu au domaine public communal. Il ne peut donc plus être privé ce qui a nécessité la demande d'un arrêté pour « mise en conformité ». C'était l'opportunité de repenser l'aménagement de cette zone de rencontre.

Le Conseil administratif propose d'ouvrir ce parking sur le chemin du Pommier, de supprimer 5 places de parking sur le tronçon du côté du chemin des Fins et de poser 2 potelets afin de séparer les espaces et de libérer la zone de rencontre de toute circulation.

Après avoir exprimé toutes les questions, remarques et suggestions nécessaires, la commission, à l'unanimité, encourage le Conseil administratif à aller de l'avant. Il pourra déposer en demande d'autorisation de construire le projet tel que présenté tout en évaluant les coûts qui devraient être intégrés sur une ligne budgétaire cette année ou en 2015.

Ce rapport est accepté à l'unanimité.

Francine MAMIN-TISSOT
Rapporteur

Le Grand-Saconnex, le 26 mai 2014